

Livret d'accueil de l'apprenant



ÉTABLISSEMENT RÉGIONAL DE FORMATION DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
ERFPP | **GIPES D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE**

IFAS | SITE D'APT



29 avenue Eugène Baudouin (pour le GPS : anciennement avenue des Bories)
84400 APT - Tél. : 04 32 40 37 09

Établissement centralisateur : 740 chemin des Meinajariès - 84907 AVIGNON Cedex 9
Tél. : 04 32 40 37 00 - Fax. : 01 57 67 56 81

www.erfpp84.fr - contact.ifas.apt@gipes.fr



Centre
Hospitalier
de Montfavet



L'équipe de l'E.R.F.P.P. du G.I.P.E.S. d'Avignon et du Pays de Vaucluse vous remercie d'avoir choisi son établissement pour y suivre votre formation. Ce livret d'accueil a pour objectif de faciliter votre intégration au sein de l'établissement et d'optimiser votre entrée en formation.

L'établissement que vous intégrez propose la formation en vue de l'obtention des Diplômes d'État d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'ambulancier. Des sessions de formation d'auxiliaire ambulancier et formation préparatoire aux métiers du sanitaire y sont également dispensées.

C'est ainsi que plus de 900 apprenants fréquentent annuellement notre établissement. Pour répondre à ses missions de formation, l'ERFPP du GIPES compte plus de 60 employés exerçant dans les champs de la pédagogie, de la gestion administrative, de la logistique, de la documentation et de la gestion budgétaire.

Chaque employé de l'ERFPP du GIPES, quelle que soit sa fonction, est associé à un projet d'établissement visant à vous apporter une qualité de vie propice à votre formation et une offre de formation dynamique, répondant à votre exercice professionnel futur. Ainsi, l'équipe de l'ERFPP du GIPES se veut totalement engagée dans ses missions d'enseignement, de recherche et de soins.

Notre pratique vise à développer chez l'apprenant le savoir et le comportement nécessaire à une pratique professionnelle efficiente. Nous le considérons comme le principal acteur de sa formation et privilégions la relation d'accompagnement lors de sa formation à l'institut et dans les stages cliniques.

Dans ce cadre, nous attendons de lui qu'il s'inscrive dans le respect de valeurs humanistes en lien avec son exercice professionnel futur et qu'il soit pleinement acteur du « vivre ensemble » au sein de l'établissement.

En conclusion, l'ensemble de l'équipe de l'ERFPP du GIPES vous souhaite la bienvenue et espère vous accompagner au mieux vers la réalisation de votre projet professionnel.

SOMMAIRE

L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S. D'AVIGNON	5
ET DU PAYS DE VAUCLUSE	5
VENIR À L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S.	7
PLANS D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT SITE D'APT	7
STATIONNEMENT SITE D'APT	8
COVOITURAGE	9
VENIR EN TRAIN	9
VENIR EN BUS.....	9
ACCÈS AU BÂTIMENT	11
HORAIRES D'OUVERTURE : 8h30-16h30 du lundi au vendredi.....	11
ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE	11
PLANS DU BÂTIMENT	11
CARTE ÉTUDIANT	12
LE SYSTÈME DE PAIEMENT INTEGRÉ.....	12
CRÉDITER LA CARTE.....	12
EN CAS DE PERTE OU DE VOL.....	13
EN CAS DE DISFONCTIONNEMENT.....	13
OBJET PERDU OU TROUVÉ	13
SE RESTAURER.....	13
LOGEMENTS À PROXIMITÉ.....	15
RENSEIGNEMENTS	18
ACCUEIL DU PUBLIC	18
SECRÉTARIATS	18

SERVICE INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE.....	19
CENTRE DE DOCUMENTATION	19
COMMUNIQUER AU SEIN DE L’E.R.F.P.P./G.I.P.E.S.....	20
OUTILS NUMÉRIQUES & PÉDAGOGIQUES	21
ENT PLATEFORME PÉDAGOGIQUE.....	21
SALLES MULTIMÉDIA.....	21
WIFI	23
TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES.....	24
AIDES SOCIALE, PSYCHOLOGUE & FINANCIÈRES	27
RENSEIGNEMENTS D’ORDRE FINANCIER	27
AIDES ALIMENTAIRES AUX ÉTUDIANTS.....	27
PLANNING FAMILIAL 84	28
MAISON DES ADOS	28
AIDES FINANCIÈRES SANTÉ	29
INDEMNITÉS, RÉMUNÉRATION OU BOURSES RÉGIONALES	29
ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDCAP.....	30
URGENCES MÉDICALES	34
ASSISTANTE SOCIALE ET PSYCHOLOGUE	34
ACTIVITÉS ÉTUDIANTES.....	35
ACTIVITÉS DE LOISIRS.....	36
OFFRES D’EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS	37
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	38
LA VIE AU SEIN DE L’ÉTABLISSEMENT	39
DÉVELOPPEMENT DURABLE	40
EN CONCLUSION	41

L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S. D'AVIGNON ET DU PAYS DE VAUCLUSE



L'Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales (E.R.F.P.P.) est géré par le Groupement d'Intérêt Public des Établissements de Santé (G.I.P.E.S.) d'Avignon et du Pays de Vaucluse.

L'établissement regroupe 4 instituts de formation :

- **Institut de formation en soins infirmiers (I.F.S.I.)** - 151 places/an x 3 ans
- **Institut de formation d'aide-soignant (I.F.A.S.)** réparti en 3 sites :
 - Avignon - 120 places/an
 - Apt - 25 places/an
 - Cavaillon - 40 places/an
- **Institut de formation d'auxiliaire de puériculture (I.F.A.P.)** - 50 places/an
- **Institut de formation d'ambulancier (I.F.A.)** - 40 places x2 sessions/an
et d'auxiliaire ambulancier - 24 places x2 sessions/an

L'établissement propose également :

- **formation préparatoire** aux métiers du sanitaires (aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier) - 30 places
- formation « **accompagner pour tutorer** les étudiants en soins infirmiers »
- formation « **accompagner pour tutorer** les élèves aides-soignants

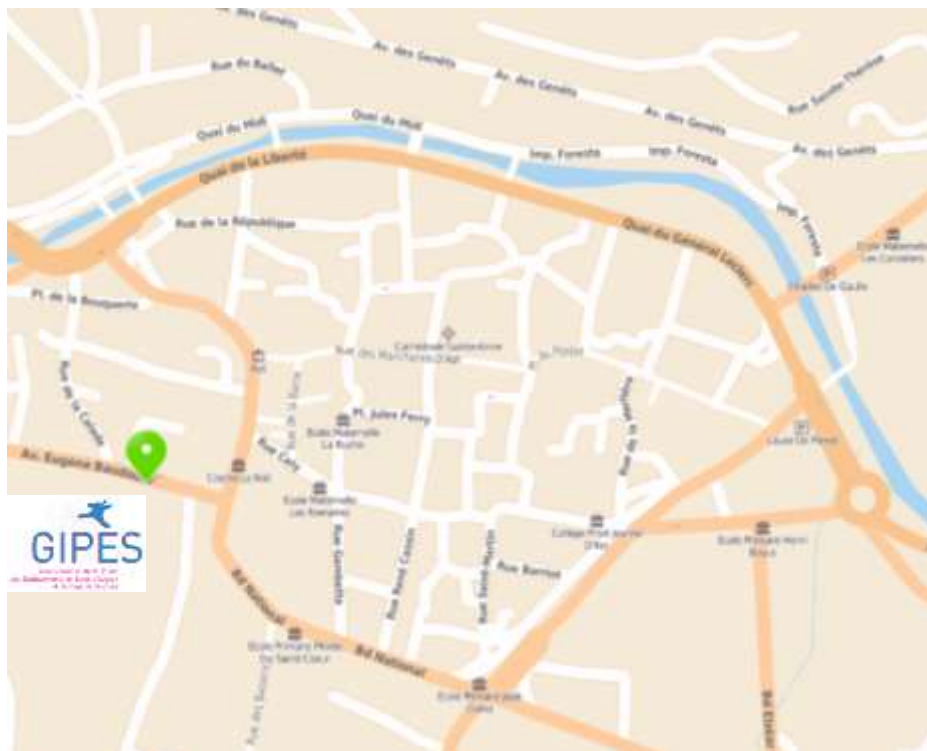
L'institut de formation d'aide-soignant (IFAS) comporte 3 sites d'enseignement :
Avignon, Apt et Cavaillon.

Les élèves affectés au site d'Apt peuvent être amenés à venir prendre certains cours sur le site d'Avignon mais la majeure partie de l'enseignement est dispensée à Apt (voir livret d'accueil du site d'Avignon pour toutes les infos pratiques).



VENIR À L'E.R.F.P.P. DU G.I.P.E.S.

PLANS D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT | SITE D'APT



<https://fr.mappy.com/>

STATIONNEMENT | SITE D'APT

L'IFAS d'Apt se situe en ville. Les élèves peuvent se garer :

- dans l'avenue Eugène Baudouin
- boulevard Méréchal Foch
- parking rue Cély ...

Plans des parkings



COVOITURAGE

Le covoiturage est une solution économique et écologique à envisager.

SITE DE COVOITURAGE AVIGNON VAUCLUSE : <http://www.covoiturageavignonvaucluse.fr/>

AUTRE SITE DE COVOITURAGE : <https://www.blablacar.fr/>

VENIR EN TRAIN



TER SNCF - Gare de Montfavet. La gare de Montfavet, située à 5 km d'Agroparc, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de

13h30 à 17h. Tarifs et abonnements sur www.oui.sncf.fr

VENIR EN BUS

ORIZO

Itinéraires et horaires www.orizo.fr | applis mobiles



tél. : 04 32 74 18 32

Téléchargez les horaires des lignes de bus au départ d'APT.

[Horaires ligne Apt Avignon 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Pertuis Aix en Provence 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Sault 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt Bonnieux Cavailon 2016 2017](#)

[Horaires ligne Apt L'Isle sur la Sorgue 2016 2017](#)

[Horaires ligne Avignon Apt Forcalquier Manosque Digne 2016](#)

[Plan du reseau departemental TransVaucluse](#)

Itinéraires et horaires www.tcra.fr | applis mobiles | tél. : 04 32 74 18 32

Avec les abonnements junior (- 19ans) et les abonnements jeune (- 26 ans), accès à l'ensemble du réseau bus en illimité, toute l'année.

Le titre ZOU ! Études est valable pour les trajets domicile-études.



Il coûte 15 euros par an et est valable du 1er septembre au 31 août.

Quelles réductions ?

=> **100% du trajet domicile-études** est pris en charge par la Région

=> **100% du trajet domicile-lieu de stage** est pris en charge par la Région

=> **50% de réduction sur tous les autres trajets** sur le réseau régional des transports (LER, TER et Chemins de fer de Provence).

Le titre ZOU ! Études « spécial Apprentis - Stagiaires de la formation professionnelle - élèves des formations sanitaires et sociales » : les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et les élèves des formations sanitaires et sociales peuvent également bénéficier de la gratuité sur leur trajet domicile - lieu du stage.

Quelles sont les conditions pour bénéficier du titre ZOU ! Études ?

- Avoir moins de 26 ans et résider dans la Région PACA
- Être collégien.ne, lycéen.ne ou étudiant d'un établissement en PACA
- Pour les apprentis, stagiaires de la formation professionnelle et élèves des formations sanitaires et sociales, fournir l'attestation en cours de validité transmise par votre établissement scolaire.

ACCÈS AU BÂTIMENT

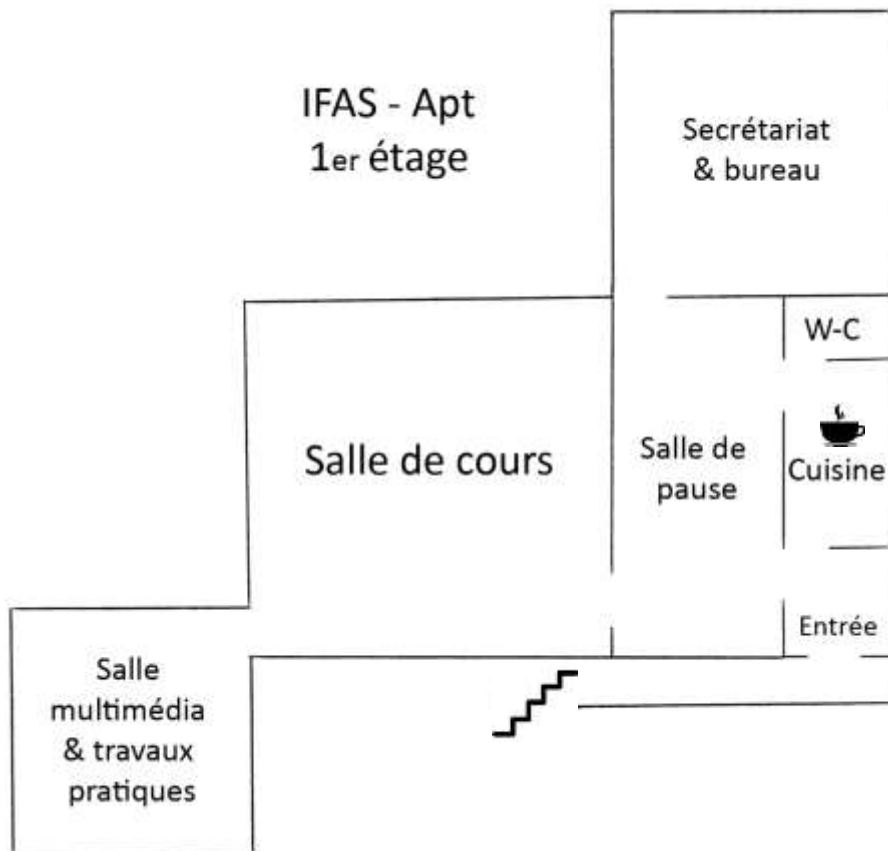
HORAIRES D'OUVERTURE : 8h30-16h30 du lundi au vendredi

ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Les locaux de l'IFAS se situent au 1^{er} étage. À ce jour, il n'y a aucun accès pour les personnes à mobilité réduite.

PLANS DU BÂTIMENT



CARTE ÉTUDIANT

La carte étudiant/élève de l'établissement **est distribuée** à chaque **étudiant ou élève** en tout début de formation. Cette carte est multi service, elle permet :

- d'**accéder** à l'**établissement** en dehors des horaires d'ouverture au public
- d'accéder au centre de **documentation**
- d'accéder aux **salles multimédias**
- de payer les **impressions ou photocopies**
- de **payer les collations** aux distributeurs de la cafétéria (à un tarif préférentiel)
- de **payer les repas au CROUS**
- d'**accéder** aux parkings, vestiaires et self du **C.H.A.**
- de justifier de votre **statut d'étudiant/élèves**.

Cette carte est fragile, elle est délivrée avec un étui protecteur, il appartient à l'étudiant/élèves d'en **prendre soin et de ne pas la perdre**.



LE SYSTÈME DE PAIEMENT INTÉGRÉ



Izly est universel et valable dans tous les CROUS. Lors de la 1^{ère} semaine de la rentrée, le CROUS envoie les identifiants par e-mail, afin de créer votre compte individuel. Muni du mot de passe temporaire contenu dans l'e-mail d'activation, vous pourrez accéder à votre compte en quelques étapes sur Internet.

CRÉDITER LA CARTE

Via le site : <https://mon-espace.izly.fr/>

Ou via l'application Smartphone : **IZLY**

EN CAS DE PERTE OU DE VOL

1. **Faire opposition** sur votre compte IZLY via Internet (pour la fonction de paiement)
2. Pour des raisons de sécurité, **le signaler** au plus vite **au service informatique** de l'E.R.F.P.P. afin de bloquer les accès au bâtiment et de créer une nouvelle carte dans les meilleurs délais.



→ contact.informatique@gipes.fr

3. Faire la **demande** de création d'une **nouvelle carte** auprès de l'accueil.

La carte est payante (5€).

→ contact.accueil@gipes.fr

EN CAS DE DISFONCTIONNEMENT

Le signaler au plus vite au service informatique de l'E.R.F.P.P. car le problème peut être généralisé.

→ contact.informatique@gipes.fr

OBJET PERDU OU TROUVÉ

S'adresser au secrétariat pour tout objet perdu ou trouvé. Un message de recherche peut être diffusé avec votre accord, sur l'ENT.

SE RESTAURER

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT :



Une cuisine et une salle de convivialité sont à la disposition des élèves.



AUTRES POSSIBILITÉS DE RESTAURATION À PROXIMITÉ

La ville d'Apt accueille de nombreux restaurants et snacks en tous genres.

LOGEMENTS À PROXIMITÉ

L'ERFPP ne dispose pas de résidence. Cependant, il y a de nombreux logements étudiants à Apt : chambres, studios, appartements...

<http://www.leboncoin.fr/>

<https://www.location-etudiant.fr/logement-etudiant/Apt-84003.html>

<https://www.locservice.fr/vaucluse-84/location-particulier-apt.html>

<https://www.immojeune.com/logement-etudiant/apt-84.html>



SE LOGER

L'E.R.F.P.P. ne dispose pas de résidence. Cependant, le site Agroparc sur lequel il se situe, propose de nombreux logements : résidences, chambres, studios, appartements, hôtels... voir : [ici](#)

LES ANNONCES POUR DES LOGEMENTS ÉTUDIANTS DES PARTICULIERS SE TROUVENT SUR L'E.N.T. DANS LA RUBRIQUE « VIE ETUDIANTE » ici

LA LOGITUDE - COHABITATION INTERGENERATIONNELLE



Cette association propose de la **cohabitation intergénérationnelle sur le Grand Avignon, le Vaucluse et en Pays d'Arles**. En partageant le même toit, le senior et son occupant vont nouer un partenariat relationnel gagnant-gagnant... plus d'info ici : [La Logitude : Accueil](#)

QUELQUES ADRESSES :

PROJET'TOIT

[L'information logement pour les jeunes de 16 à 30 ans](#)

API PROVENCE

[Découvrez toutes nos résidences ici + de 2500 logements](#)

RÉSIDENCE FONTANILLE

418-452 route de l'aérodrome - Agroparc - 84140 MONTFAVET
04 90 81 0802 - residence.fontanille@agroparc.com

APPART'HOTEL Avignon Campus Del Sol Esplanade

149 rue Marcel Demonque - 84140 MONTFAVET
04 90 80 02 60 - contact-avignon@residences-aparthotel.com
www.residences-aparthotel.com

RÉSIDENCE LES CYCLADES D'AVIGNON

Impasse des Prêles - Site Agroparc - 84000 AVIGNON
04 90 84 05 49 / 04 90 25 85 01

SUITÉTUDES - résidences étudiantes et jeunes actifs

Ramata BA - avignon@suitetudes.com - 04 90 25 39 81 - www.suitetudes.com

RÉSIDENCE DE L'ORÉE DES REMPARTS & RÉSIDENCE DES JARDINS D'AVIGNON

4/6 rue Molière - 84000 Avignon - 04.90.82.86.90

RÉSIDENCE LES CORDELIERS - APPART'ÉTUDIANT AU CŒUR D'AVIGNON

49 rue Portail Magnanen - 84000 Avignon

[04 90 86 23 84](tel:0490862384) - contact@residence-cordeliers.com

www.residences-apparthotel.com - www.cordeliers-etudiant.com

FF PROVENCE - location d'appartements meublés avec services

Noël Pazkowski - info@ffprovence.com - 06 22 02 97 97 -

www.locationmeuleavignon.com

Welcome COWOOL – Résidence étudiante

25 avenue Mazarin – 84000 Avignon

welcome@cowool.co

COLOCATIONS

[Colocations à Avignon | La Carte des Colocs](#)

[Colocation Avignon - 46 offres de colocations à Avignon - ImmoJeune](#)

[Colocation Avignon, annonces de colocations à Avignon \(locservice.fr\)](#)

[Colocation Avignon, chambre ou colocataire \(roomlala.com\)](#)

[Colocation Avignon | Appartager](#)



RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL DU PUBLIC

OUVERTURE : de **8h à 12h30** et de **13h à 16h** (jeudi : fermeture à 15h)

04 32 40 37 00 - contact.accueil@gipes.fr

SECRÉTARIATS



LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION [R+1 bureau 12]

OUVERTURE : **9h à 12h** et de **13h à 17h**

contact@gipes.fr - 04 32 40 37 01

LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES

La secrétaire sur les sites d'Apt et d'Avignon.

Pour connaître les horaires

d'ouverture appeler **04 32 40 37 09** ou 04 32

40 37 08 contact.ifas@gipes.fr



SERVICE INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE



[R+1 bureau 23]

OUVERTURE : de **8h à 12h** et de **13h à 18h**.

contact.informatique@gipes.fr - 04 32 40 37 11

contact.logistique@gipes.fr - 04 32 40 37 10

contact.technique@gipes.fr - 04 32 40 37 56

CENTRE DE DOCUMENTATION

[R0 16 : rez-de-chaussée]

ACCÈS LIBRE (grâce à la carte étudiante) :

du lundi au vendredi de **7h45 à 19h45**

ACCUEIL (par les documentalistes) :

du lundi au vendredi de **8h30 à 16h30**

contact.documentation@gipes.fr - 04 32 40 37 15

CATALOGUE EN LIGNE : <https://srv-web.gipes.lan/>



LA SECRETAIRE PROPOSE DE TRANSPORTER LES DOCUMENTS « Avignon-Apt »

FERMETURES ANNUELLES :

Vacances de Noël : les 2 semaines des vacances scolaires de la zone B

Vacances d'hiver : la 2^{ème} semaine des vacances scolaires de la zone B

Vacances de printemps : la 2^{ème} semaine des vacances scolaires de la zone B

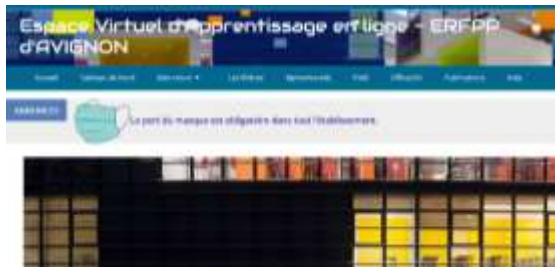
Vacances d'été : les 3 premières semaines d'août

COMMUNIQUER AU SEIN DE L'E.R.F.P.P./G.I.P.E.S.

PANNEAUX D’AFFICHAGE INTÉRIEURS

NEWS

Sur l'ENT (Espace Numérique de Travail), des « **news** » et **infos pratiques** sont régulièrement diffusées.



INTRANET

Les onglets du haut sont réservés au personnel. Le contenu et les liens de la page d'accueil sont accessibles à tous. La documentation propose une sélection d'actualités et d'articles de la presse quotidienne.



COURRIER ADMINISTRATIF

Courriels & SMS



Les secrétariats des instituts utilisent prioritairement les courriels et SMS. Les étudiants et élèves doivent **consulter régulièrement leur messagerie** électronique et signaler toute modification de leurs coordonnées.

OUTILS NUMÉRIQUES & PÉDAGOGIQUES

ENT | PLATEFORME PÉDAGOGIQUE



L'ENT, également appelé « plateforme pédagogique » ou « Espace Virtuel d'Apprentissage » (EVA) est un environnement pédagogique numérique mis à votre disposition pour améliorer votre apprentissage. Il vous permet de vous appuyer sur les Technologies de

l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), que vous soyez physiquement présents ou non dans l'établissement.

Les informations nécessaires pour la **première connexion** sont transmises lors d'une séance d'information en début de formation.

L'accès à l'E.N.T. est **prolongé un an une fois votre diplôme obtenu, afin de vous accompagner dans votre** prise de fonction.

SALLES MULTIMÉDIA

1 salle multimédia est mise à disposition dans le cadre de l'application du règlement intérieur de l'établissement. Cette salle compte 4 postes informatiques et un photocopieur multifonction (numérisation, impression, photocopie) qui fonctionne grâce à la carte d'étudiant.





UTILISATION DES RÉPERTOIRES RÉSEAU SUR LES POSTES DES SALLES MULTIMÉDIA

Lors de votre connexion sur les ordinateurs de la salle multimédia vous serez automatiquement connecté à 3 lecteurs réseau :

U : lecteur réseau étudiant

C'est votre répertoire par défaut pour stocker documents, images... ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les utilisateurs. Il est **strictement privé**. Il **ne faut jamais stocker de données en locale** (lecteur C) sur les ordinateurs.

F : lecteur formation

Les formateurs y partagent des données pour les utilisateurs. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture pour les formateurs et seulement en lecture pour les apprenants.

P : lecteur public

Les apprenants et les formateurs y échangent des données. Ce répertoire est accessible en lecture/écriture.

 **POUR TOUT PROBLÈME**

 tél. intra. 512

**S.O.S.
dépannage**

Service technique & informatique

- photocopieur
- ordinateur

**de 8h
à 18h**



WIFI



Le bâtiment est équipé du WIFI. Pour s'y connecter, il vous faut sélectionner le réseau « Public » et saisir les mêmes identifiants que pour les ordinateurs de l'établissement.

TENUES PROFESSIONNELLES POUR LES STAGES

L'ensemble des étudiants/élèves de l'établissement porte sur le lieu de stage une **tenue professionnelle** imposée par l'établissement : **tunique, pantalon, chaussures**.

Les chaussures doivent répondre aux critères de sécurité et d'hygiène en conformité avec le règlement de l'établissement d'accueil. De manière globale, elles sont blanches, lavables, silencieuses, antidérapantes, tiennent aux pieds et ont un usage exclusivement professionnel.



KIT DE PREMIERS ÉQUIPEMENT



Le 24 juin 2022 l'Assemblée plénière a adopté le **kit de premiers équipements** aux étudiants/élèves en formations paramédicales (hors apprentis et salariés). Financé par la Région Sud, le kit est remis aux bénéficiaires en début de formation en septembre.

Pour l'IFAS, le **kit de premiers équipements** comprend :

- **3 tenues** professionnelles (tuniques + pantalons),
- **1 paire de chaussures**,
- 1 accès à la plateforme AS 3.0 (pour l'I.F.A.S.)

ESSAYAGE DES TENUES

Au début de la formation (lors de la 1^e semaine), une société vient présenter ses produits (tenues et chaussures). Des **séances d'essayage** sont organisées pour prendre les mesures de chacun et les tenues sont **livrées 4 semaines après** commande.

ACHAT DE TENUES

Les personnes qui ne bénéficient pas du kit de premiers équipements ou, qui souhaitent plus de 3 tenues, peuvent acheter des tenues en bénéficiant de tarifs négociés (**environ 65€/5 tenues**).

ENTRETIEN DES TENUES



Tous les étudiants/élèves ont la possibilité de faire entretenir leurs tenues par l'établissement. Il faut déposer les tenues dans des sacs à disposition dans les placards blancs indiqués près de l'amphithéâtre 007 (au rez-de-chaussée). Une semaine plus tard, l'élève/étudiant peut récupérer sa tenue auprès de Madame Peyronnet (de 12h à 19h) en s'adressant à l'accueil.

Pour des raisons d'hygiène plus qu'évidentes, il est recommandé de **changer de tenue tous les jours** et chaque fois qu'elle est souillée.

[Voir les recommandations du CCLIN pour les tenues vestimentaires :](#)

Selon une étude publiée dans la revue spécialisée l'American Journal of Infection Control, 40 % du personnel soignant mettent leur blouse au moins deux jours de suite ! Or en se changeant tous les deux jours, on multiplie par trois le risque de véhiculer des bactéries résistantes.

Les tenues professionnelles portées par le personnel soignant en milieu hospitalier sont infestées de bactéries à l'origine d'infections nosocomiales.

Dans la mesure du **possible**, elles **ne doivent pas être entretenues au domicile** afin de protéger l'environnement familial et de s'assurer de la qualité du lavage.

CONSEILS POUR LAVER LES TENUES À DOMICILE

1. vider les poches
2. détacher la tenue si nécessaire*
3. laver les tenues **séparément du linge personnel** programme coton
 - tenue 100% coton : 90° - sèche-linge - fer à repasser
 - **tenue coton / polyester : 70°C (température préconisée)**

- tenue polyester : 60° maximum - pas de sèche-linge - fer à repasser à basse température Un lavage à 60°C d'au moins 15 min permet d'éliminer la plupart des microbes.
- tenue élasthane : 40°C maximum - ni sèche-linge ni du fer à repasser.

4. repasser selon votre tenue ou la faire sécher sur un cintre

***Détachants**

Les tenues peuvent être lavées avec détachant sans eau de javel. Ils sont réputés pour leurs vertus nettoyantes et antitaches. Ils permettent à la fois de blanchir vos blouses blanches et de nettoyer vos blouses médicales colorées sans les déteindre.

***Eau de javel** : solution connue et efficace pour blanchir (1 verre ½ pour 1L d'eau) et pour désinfecter (½ verre dans 1L d'eau). Faire tremper les vêtements blancs pendant une nuit dans de l'eau diluée avec de la javel puis laver en machine ensuite. Cette technique est efficace mais use plus rapidement le tissu.

[*Autres trucs et astuces pour détacher les tissus : ici](#)

AIDES SOCIALE, PSYCHOLOGUE & FINANCIÈRES



En cas de difficulté, les étudiants et élèves peuvent s'adresser :

- à leur secrétaire de filière
- à leur formateur référent pédagogique
- auprès du secrétariat de direction [R+1 07] contact@gipes.fr

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE FINANCIER

Un guide des aides pour les formations sanitaires et du travail social (bourses, indemnités ou rémunération régionales d'études) est disponible à l'accueil, dans tous les secrétariats et en ligne sur le site de l'établissement. Seuls les élèves en continuité de parcours scolaire sont concernés par la demande de bourse en ligne sur le site de la Région Sud : <https://sanitaireetsocial.maregionsud.fr/>



Les secrétaires des filières sont à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller dans vos démarches. Une information relative à ces démarches vous sera donnée dès votre inscription et lors de votre entrée en formation.

Les élèves des préparations aux concours ne sont pas concernés par ce dispositif.

AIDES ALIMENTAIRES AUX ÉTUDIANTS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) mairie d'Apt

Horaires : du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Téléphone : 04.90.04.36.60

[Aides alimentaires et vestimentaires Sud Vaucluse – SIAO/115 \(siao84.fr\)](http://siao84.fr)

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS (EDeS APT)

Les élèves peuvent s'adresser à l'EDeS Apt pour toutes difficultés personnelles (assistante sociale, PMI, ASE, conseillère familiale, sage-femme...)

04 90 74 76 00 - 123 Av. de Lançon, 84400 Apt

PLANNING FAMILIAL 84

Les permanences ont pour vocation d'accueillir, écouter, informer et orienter toutes les personnes qui s'adressent au Planning Familial. Les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) répondent aux questions relatives à la sexualité, relationnelle, affective ou familiale.

Les médecins du Planning Familial sont là pour vous recevoir en **consultation de gynécologie** ou pour une demande de dépistage IST/VIH.



Le planning familial 84

2 Place Alexandre Farnèse
Immeuble "Le Vinci" - 2ème étage
84 000 AVIGNON

04 90 87 43 69

<https://www.planning84.fr/>

MAISON DES ADOS

La Maison des Adolescents est un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information, d'accompagnement, d'orientation pour les jeunes (11-25 ans), les parents, les professionnels. C'est aussi un pôle ressource sur l'adolescence. Elle a pour but d'apporter une réponse adaptée (somatique, psychique, juridique, éducative et/ou sociale, etc.), soit à travers les personnels présents, soit à travers son réseau de professionnels sur l'ensemble du Vaucluse.



AIDES FINANCIÈRES SANTÉ

Pour les jeunes <26 ans demander un chéquier PASS Santé Jeunes



<https://www.maregionsud.fr/se-former/vie-lyceenne-et-apprentie/prevention-des-jeunes/pass-sante-jeunes.html>

INDEMNITÉS, RÉMUNÉRATION OU BOURSES RÉGIONALES

Les demandes de bourses régionales, indemnités ou rémunération régionales d'études sont faites en ligne par le/la candidat ou l'étudiant avant l'inscription en formation.

<http://www.regionpaca.fr/se-former/formation-sanitaire-et-sociale/je-fais-ma-demande-daide-individuelle/ma-demande-de-bourse.html>

Les secrétaires des filières sont à votre disposition pour renseigner et conseiller les étudiants en cas de retard ou problème dans les démarches.

Les élèves des préparations à la formation ne sont pas concernés par ce dispositif.

AIDES REGIONALES formation

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ENVE DE RIRE OU DE PLEURER ?
BESOIN DE PARLER, DE REBONDIR OU D'UN COUP DE POUCE ?
BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ-E, COMPRIS-E, CONSEILLÉ-E OU ACCOMPAGNÉ-E ?

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES
POUR LES JEUNES ET LEURS PROCHES

LE PAEJ T'ACCUEILLE ET T'ECOUTE
Tu as entre 12 et 25 ans ?

Nous te recevons de façon anonyme, confidentielle et gratuite, sans formalité administrative.
Tu peux prendre un rendez-vous ou passer à l'improviste !
Tes proches peuvent aussi venir.

PAEJ AVIGNON
3 Av Richelieu résidence Barbière 2
84000 AVIGNON
06.16.57.88.93 / 04.90.87.43.64
paejavignon@gmail.com
@paejdavignon / www.paejavignon.fr

ACCUEIL LES MERCREDIS ET VENDREDIS DE 12 A 17H
SUR RDV - APRÈS 17H ET LES AUTRES JOURS

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



ACCÈS ET AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT



L'établissement est aménagé pour accueillir des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap : places de parking, pente douce, entrée large, WC spacieux, ascenseurs.

CHARTE D'ACCUEIL DES P.S.H. (PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP)

La présente charte de l'E.R.F.P.P. a pour objectif de favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation.

L'accessibilité généralisée des personnes handicapées à l'ensemble des dispositifs de droit commun, posée par la [loi « handicap » du 11 février 2005](#), se traduit en matière de formation professionnelle par une obligation nouvelle des organismes de formation d'adapter les modalités de la formation aux besoins liés aux handicaps (cf. décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006... « *Mise en œuvre d'un accueil, [...] de modalités adaptées de validation, etc. Les adaptations portent également sur les supports pédagogiques* »).

En référence au principe de non-discrimination inscrit dans la constitution et aux dispositions de la Loi du 11 février 2005, les candidats ayant un handicap reconnu doivent bénéficier des mêmes conditions d'entrées (prérequis, statut...) et de traitement que les autres étudiants/élèves. Ce principe ne suffisant pas toujours à garantir une réalisation satisfaisante des parcours, des aides spécifiques peuvent, au cas par cas, être proposées aux bénéficiaires en situation de formation (financement des adaptations pédagogiques, aides humaines et techniques...) afin de compenser les

difficultés liées au handicap et rétablir ainsi l'égalité des droits et des chances dans la réussite du parcours.

La charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap s'adresse aux étudiants/élèves inscrits dans une des formations de l'E.R.F.P.P.



LES ENGAGEMENTS DE L'E.R.F.P.P.

1. **Accueillir**, sans discrimination, dans ses formations le public en situation de handicap ;
2. **Mettre en œuvre**, en fonction des besoins des personnes en situation de handicap, toutes les **adaptations** pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap ;
3. **Mobiliser**, dans son organisation, un **référent handicap**, dont la mission est déclinée dans une fiche mission ;
4. Permettre au **référent handicap**, de participer aux formations qui lui seront proposées ainsi qu'aux rencontres entre professionnels visant des échanges de pratiques ;
5. **Mobiliser** l'ensemble de ses **équipes** pédagogiques, techniques et/ou administratives sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
6. **Diffuser** la présente **charte** via le livret d'accueil du bénéficiaire et le site internet afin d'informer les étudiants/élèves et personnels des engagements pris.

PROCÉDURE D'ACCUEIL DES P.S.H.

1. PROCÉDURE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉE

Dès l'entrée en formation, le **réfèrent handicap** propose une **rencontre** à la personne en situation de handicap. L'objectif de ce premier entretien est d'évaluer les **besoins spécifiques** et nécessaires à un bon déroulement du parcours.

En fonction du handicap présenté, ou si l'évaluation des besoins demande davantage de précisions, le réfèrent handicap peut être soutenu dans la mise en œuvre des adaptations par un **prestataire spécialisé** (CAP Emploi, Agefiph, MDPH, Ressources Handicap Formation, OETH, FIPHFP ...).

Ce **premier entretien** permet au réfèrent de préciser à l'étudiant/élève les **adaptations** et les **aides** dont il peut bénéficier pendant sa formation. Il fixe avec lui les termes de l'accompagnement proposé, de façon à anticiper d'éventuelles difficultés et éviter les ruptures de formation.

2. MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉE

Après l'évaluation des besoins de la personne, le réfèrent s'assure de la faisabilité des adaptations :

- organisationnelles (horaire, rythmes...),
- matérielles (aides techniques individuelles...)
- pédagogiques.

Le réfèrent exercera tout au long de la formation un **état de veille** quant aux difficultés qui pourraient survenir, en lien avec le handicap présenté. Afin d'être soutenu dans l'exercice de sa fonction, le réfèrent peut faire appel aux compétences des partenaires précités.

3. FIN DE LA FORMATION

En fin de formation, le réfèrent handicap **évalue** les adaptations réalisées et leur **efficacité**.

RÉFÉRENT HANDICAP

Le **référént handicap** est l'**interlocuteur privilégié** de l'équipe administrative et pédagogique de l'institut de formation **pour les étudiants/élèves en situation de handicap**.



MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP :

Accueillir et informer la personne en situation de handicap.

- Au cours d'un entretien, analyse de la situation de handicap, définition avec la personne de ses besoins spécifiques.
- Information sur les conditions de déroulement des épreuves écrites et pratiques.

Analyser les résultats des actions et **mettre en œuvre** des actions d'amélioration

- Évaluer les actions mises en place et les réajuster en fonction de l'effet escompté/atteint.
- Proposer de nouvelles actions pour améliorer en continu cette démarche

Analyser et anticiper

- Repérer les freins possibles lors de l'entrée en formation et identifier les aides mobilisables.
- Assurer un suivi afin d'offrir à l'étudiant/élève les meilleures conditions d'intégration à son parcours de formation.

> Pour toute **demande ou déclaration** de situation de handicap : se rapprocher de son **secrétariat pédagogique**.

URGENCES MÉDICALES



CENTRE HOSPITALIER D'APT :

225 Avenue de Marseille, 84405 Apt

04 90 04 33 00



CENTRE ANTI POISON Marseille 04 91 75 25 25

MEDECINS À APT :

Anne Cornand-Etienne 172 bd National, 84400 APT - 04 90 74 74 26

Dr Erwann GOUVERNEUR : 172 bd National, 84400 APT - 04 90 74 17 95

ASSISTANTE SOCIALE ET PSYCHOLOGUE

En cas de difficulté, les étudiants et élèves peuvent s'adresser à leur formateur référent pédagogique ou prendre rendez-vous avec la direction auprès de son secrétariat [site d'Avignon R+1 07] - contact@gipes.fr

ACTIVITÉS ÉTUDIANTES

FORUM DE RENTRÉE

En septembre et en janvier, un forum est organisé au sein de l'établissement.

Y participent, par la tenue de stands, des entreprises et organismes qui peuvent répondre aux besoins et aux préoccupations des étudiants/élèves : librairies, logements, mutuelles, assurances, transports en commun ...

Les dates de ces forums vous seront communiquées dès la rentrée.

CONSEIL DE VIE ÉTUDIANTE

Un **Conseil de Vie Étudiante** (CVE) est en place sur l'établissement. Il concerne les 4 instituts (IFSI, IFAS, IFA, IFAP) ainsi que les classes préparatoires. Il s'inscrit dans la recherche de l'amélioration de la qualité de vie de l'apprenant dans l'établissement. La charte de fonctionnement du CVE et les comptes rendus de réunions sont consultables sur l'ENT.

BUREAU DES ÉTUDIANTS | BDE

Deux associations gérées par des étudiants sont présentes au sein du GIPES : « L'assoc'qui pique » et « AHESIA » (Association Humanitaire des Étudiants en Soins Infirmiers d'Avignon).



L'ASSOC'QUI PIQUE

L'Assoc'qui pique est le BDE (Bureau Des Étudiants) de l'E.R.F.P.P. géré par des étudiants en 2^{ème} année de l'I.F.S.I. Le but de cette association est de proposer des activités telles que des soirées, week-end d'intégration, tutorats, actions de santé publique... et bien d'autres évènements et projets afin de faire vivre le G.I.P.E.S. et de développer l'esprit de cohésion inter-promos.

Tous les étudiants de l'I.F.S.I., de l'I.F.A.S., de l'I.F.A.P. ou de l'I.F.A. sont invités à participer aux événements et projets proposés. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter via les réseaux sociaux ou venir nous rencontrer au bureau qui se situe au rez-de-chaussée (site d'Avignon R0 19) ouvert selon les horaires de permanences des membres de l'association.

Une carte d'adhérent (tarif : 5€) sera proposée à tous les étudiants afin de bénéficier de réduction auprès de nos partenaires ainsi que lors des soirées.

AHESIA | Association Humanitaire des Étudiants en Soins Infirmiers d'Avignon

AHESIA est une association créée par les étudiants de 3^{ème} année afin de partir en voyage humanitaire en groupe dans un pays de leur choix. Cette association leur permet de récolter des fonds et du matériel pour venir en aide à la population rencontrée lors de ce voyage.



Chacune de ces associations est indépendante de la direction de l'établissement mais œuvre pour valoriser, faire vivre et promouvoir le GIPES.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

De nombreuses activités culturelles, sportives ou de loisirs sont proposées à Apt et son agglomération :

Maison Jeunes Et De La Culture (M.J.C) - infrastructures de sports et loisirs

77 bd National, 84400 APT - 04 90 04 88 80 - 04 90 04 81 64

Cap **Cinéma** Le César : rue Scudery

Salle de sport Keep Cool —: 169 rue de Lançon

Salle de sport Méga-Form : 360 Avenue de Roumanille

Piscine municipale : Avenue de Viton ...

Si vous souhaitez communiquer sur une manifestation, le tableau d'affichage de la salle de convivialité est à votre disposition, dans le cadre de l'application du règlement intérieur de l'Établissement.

E-PASS

La région PACA offre aux jeunes (<26 ans) **80€ pour les livres et les sorties.**



Voir modalités et partenaires [ICI](#)

QUELQUES PARTENAIRES LIBRAIRIES :

L'eau vive (librairie)

15 rue du vieux sextier
84000 Avignon

La Crognote rieuse (librairie spé. BD)

52 rue des fourbisseurs
84000 Avignon

La mémoire du monde (librairie)

36 rue Carnot
84000 Avignon

Le passeur de l'Isle (librairie)

7 place de la liberté
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Comme la plume au vent (librairie)

avenue du docteur perrier
13160 Chateaurenard

Librairie de l'Étoile

9 place Léon Gambetta
84300 Cavaillon

OFFRES D'EMPLOIS OU DE JOBS OCCASIONNELS



Un forum des emplois à votre disposition sur l'ENT. Des **offres d'emplois ou de jobs occasionnels** régulièrement postées.

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

PASS SANTÉ JEUNE RÉGION PACA

(pour les jeunes de 15 à 26 ans)



- 1 coupon "1^{ère} consultation médicale"
- 1 coupon "analyses biologiques"
- Pour une contraception régulière (coupon Implant, D.I.U, diaphragme ou coupons "pilule, patch, anneau" ou coupon "préservatif"
- 1 coupon "protection périodique"
- 1 coupon "2^{ème} consultation médicale"
- 4 coupons "consultation psychologique"

ÉCOLE D'OSTÉOPATHIE IFO-GA (AGROPARC)

- Séance gratuite



CHERS ETUDIANTS/ES
CONSULTATIONS GRATUITES
Ecole d'Ostéopathie IFO-GA

En tant qu'étudiant, vous avez la possibilité de profiter de séances d'ostéopathie gratuitement.
Vous serez reçus à la clinique d'IFO-GA, l'école d'ostéopathie du Grand Avignon, par les étudiants de dernière année encadrés par des ostéopathes expérimentés.
La consultation se déroule exactement comme dans un cabinet de ville.



Dispensaire Ostéopathique
SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 04 13 60 00 24
403, rue Marcel Demouque
Site Agroparc BP - 61243
84140 MONTFAVET AVIGNON

Plus d'information sur www.ifo-ga.fr rubrique La Clinique Bus n°3 arrêt : Demouque

LA VIE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

PARTICIPER À LA QUALITÉ DE VIE



Pour le **bien être de chacun**, les règles de vie collective s'appliquent dans cet établissement : **PROPRETÉ & RESPECT MUTUEL**

L'entretien des locaux s'effectue tous les soirs entre 18h par une société extérieure. Afin de faciliter l'entretien, il vous est demandé de **remettre en place** les **tables** et **chaises** déplacées lors des cours.



Vous pouvez signaler vos demandes ou remarques concernant l'entretien à vos délégués de promotion qui transmettront l'information au service logistique.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'E.R.F.P.P./G.I.P.E.S. est engagé dans une démarche de développement durable. **L'entretien des espaces verts** respecte une charte d'environnement axée sur l'utilisation limitée en eau et la plantation de végétaux d'essences locales.

MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Consommation 100% électricité « verte* »

Réduction de la consommation d'énergie liée :

- AUX ÉQUIPEMENTS DE BUREAUTIQUE
- À L'ÉCLAIRAGE
- AU CHAUFFAGE ET À LA CLIMATISATION

GESTION DE L'EAU

GESTION DES DÉCHETS

TRIER LES DÉCHETS

LIMITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

ACHATS RESPONSABLES

TRANSPORTS

PLUS D'IDÉES... <http://www.vedura.fr/guide/eco-geste/bureau>

HYGIÈNE et PROPRETÉ

Entretien des ESPACES VERTS



EN CONCLUSION

Nous espérons vivement que ce livret d'accueil aura permis de faciliter votre intégration dans notre établissement et votre participation au maintien de la qualité de vie et d'étude que nous espérons satisfaisante.

Dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement engagée depuis 2015, vous serez prochainement consultés pour apporter vos remarques ou propositions afin de le faire évoluer, dans la perspective de l'accueil des étudiants et élèves qui vous succéderont.

GLOSSAIRE

AMU : Aix-Marseille Université

CDI : Centre de documentation et d'information

CHA : centre hospitalier d'Avignon

CHM : centre hospitalier de Montfavet

E.R.F.P.P. : Établissement Régional de Formation des Professions Paramédicales

ENT : Espace Numérique de Travail

EVA : Espace Virtuel d'Apprentissage

GIPES : Groupement Intérêt Public d'Établissement de Santé

IFA : Institut de formation ambulancier

IFAP : Institut de formation d'auxiliaire de puériculture

IFAS : institut de formation d'aide-soignant

IFSI : institut de formation en soins infirmiers

TD : Travaux Dirigés

TICE : Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

UE : Unité d'Enseignement